
FOSSES-LA-VILLE
Opération de Développement Rural
Compte-rendu de la réunion plénière de la CLDR du 15 février 2022
Espace Winson, Salle l'Etang

Présents :

⇒ Voir liste en **annexe 1**.

Principaux acronymes :

- AD = Agent de Développement
- CLDR = Commission Locale de Développement Rural
- DR = Développement Rural
- FRW = Fondation Rurale de Wallonie
- GT = Groupe de Travail
- INASEP = Intercommunale Namuroise de Services Publics
- ODR = Opération de Développement Rural
- PCDR = Programme Communal de Développement Rural
- SPGE = Société Publique de Gestion de l'Eau

1. Introduction et approbation du dernier PV

M. MOREAU, Président de la CLDR et Echevin du Développement rural à Fosses-la-Ville, accueille les participants, les remercie pour leur présence et ouvre la séance.

Ordre du jour de la séance :

1. *Introduction et approbation du PV de la dernière réunion*
2. *Prochain projet à conventionner en DR : Place de Vitriaval/Place d'Aisemont : nouvel avis de la CLDR*
3. *Parc Winson et abords Maison rurale : convention-réalisation*
4. *Rapport annuel sur l'ODR :*
 - a. *Rapport d'activités 2021 de la CLDR*
 - b. *Etat d'avancement des projets figurant dans le PCDR*
 - c. *Projets à mettre en œuvre (en DR) dans les 2 prochaines années*
5. *Le point sur les GTs :*
 - a. *GT Nature : programmation de la 2^{ème} réunion*
 - b. *GT du SI : représentants de la CLDR*
 - c. *GT Gestion de la Maison rurale : publicité du ROI*
6. *Divers (rappel art.7 du ROI)*

Le PV de la réunion du 22/11/2021 est approuvé sans remarques des membres présents.

2. Prochain projet à conventionner en DR : Place de Vitrival/Place d'Aisemont : nouvel avis de la CLDR

Xavier PAULY explique qu'une réunion de coordination pour demande de Convention s'est déroulée le 23 décembre 2021, comme demandé par la CLDR lors de sa dernière réunion, pour la concrétisation du projet d'aménagement de la place de Vitrival. Cette réunion s'est conclue par le constat qu'il était prématuré de solliciter une Convention DR pour ce projet ; en effet, en réunion, l'INASEP a fait savoir que des travaux liés à l'assainissement des eaux usées étaient programmés dans les futures années. Le plan d'assainissement 2022-2027 de la SPGE prévoit la pose d'un collecteur principal au droit de la place de Vitrival. Dans un esprit de saine gestion des deniers publics, il apparaît inopportun de réaliser des travaux à cet endroit pour ensuite démolir afin de débiter des travaux lourds en sous-terrain. Il est dès lors proposé aux membres de la CLDR de réenvisager l'aménagement de la place d'Aisemont en 1^{ère} priorité. Tout en n'oubliant pas de sécuriser provisoirement la place de Vitrival suite aux sinistres de juillet 2021.

M. MOREAU fait savoir que jamais il n'avait été mis au courant de tels travaux pour le village de Vitrival, ceci en réponse à une interrogation relative à la communication entre la Commune et l'INASEP. Habituellement, les Communes ne sont averties que lors de la phase des études hydrologiques et hydrauliques des projets de ce type. Il n'existe actuellement aucune certitude quant au timing des futures étapes liées à ce projet de pose de collecteur. Les échanges lors de la réunion du 23 décembre 2021 ont permis de se rendre compte que l'on n'en est qu'aux prémices de ce dossier du côté de l'INASEP. Afin de hâter la dynamique, la Commune a envoyé un courrier à la SPGE et à l'INASEP afin que ce dossier soit clairement prioritaire et qu'un financement DR pour l'aménagement de la place puisse toujours être envisagé au cours de la période de validité du présent PCDR (fin de validité = mars 2024). La Commune est dans l'attente d'un retour à ce sujet. Au mieux, la phase étude pourrait être terminée pour fin 2022. S'en suivront la phase projet (métré, cahiers de charges), l'adjudication et les travaux. Il est signalé que pour les 2 volets des futurs travaux à cet endroit, (1) en sous-terrain, la SPGE et l'INASEP et (2) en surface, le DR, c'est la Ministre TELLIER qui dispose des attributions y relatives au niveau du Gouvernement Wallon, ce qui pourrait être bénéfique pour les futures avancées.

Les membres de la CLDR appréhendant parfaitement les problèmes liés au projet de la place de Vitrival, ils avalisent l'idée de donner la priorité au projet d'aménagement de la place d'Aisemont, tout en sachant que les réalités financières ont évolué ces dernières années : coûts des matériaux en hausse et subside maximal escompté en baisse (300.000 €). Il y a dès lors lieu de revoir le périmètre d'intervention : uniquement le côté Est de la place (devant l'église) en intégrant l'actuel îlot directionnel.

La partie ouest de la place (arrière de l'église) sera prochainement sécurisée par la pose de barrières longeant la rue de la Station. Certaines seront amovibles afin de permettre l'accès à la place lors de certains événements. Une végétalisation de cette partie de la place est également souhaitée par les membres de la CLDR. Ce sujet sera abordé par le Collège pour y apporter les meilleures suites.

Concrètement, il s'agit d'envisager un dépôt du dossier complet pour ce projet pour la session de signature de Conventions par la Ministre TELLIER du 1^{er} octobre. Pour que le dossier complet soit bien au Cabinet DR à la date du 15.09.2022 et espérer être reçu, il s'agit de suivre le calendrier suivant :

- Délibération du Collège décidant de solliciter une Convention DR pour ce projet → en février
- Actualisation de la Fiche-Projet¹ par les Services communaux → courant mars
- Avis de la CLDR sur la Fiche-Projet actualisée → mi-avril
- Réunion de Coordination avec l'Administration → début mai au plus tard
- Approbation du compte-rendu de la réunion de Coordination → fin mai

¹ Le canevas des Fiches-Projets est désormais plus complexe et le travail d'actualisation non-négligeable. Le Service *Travaux*, en collaboration avec le Service *Urbanisme*, a déjà effectué le travail avec ce nouveau canevas en novembre 2021 pour le projet de la place de Vitrival.

- Rédaction du rapport de l'Administration → début juin
- Rédaction par l'Administration du projet de Convention-Faisabilité → mi-juin
- Délibération du Conseil communal → juillet ou août (suivant date du Conseil durant cet été).

La prochaine étape pour les membres de la CLDR sera de rendre un avis sur l'actualisation de la Fiche-Projet, probablement juste après le congé de Pâques. Pour rappel, cette actualisation se basera sur les premières réflexions d'actualisation datant de début 2020, elles-mêmes basées sur les conclusions de la consultation citoyenne organisée à Aisemont en avril 2019.

Concernant la place de Vitriaval, la commune va y réaliser des aménagements provisoires (chambres de visite et tarmac par endroits), là où il y a ces « cratères » pour l'instant, le but étant de reboucher les trous au plus vite, de faire propre et sécurisé.

3. Parc Winson et abords Maison rurale : convention-réalisation

De bonnes nouvelles sont à annoncer pour ce projet d'aménagement des abords de la Maison rurale et du parc Winson.

Le 2 février 2022, la Convention-Réalisation (engagement pour la phase « travaux ») signée par la Ministre TELLIER est arrivée à la Commune. Le Gouvernement Wallon avait approuvé cette Convention le 16 décembre 2021.

La participation du DR pour ce projet s'élèvera à environ 440.000 €.

Les Espaces Verts de leur côté supporteront les travaux à hauteur de presque 490.000 €.

La part communale quant à elle approchera les 235.000 €.

Concernant le volet « Espaces Verts », il existait un délai contraignant de 120 jours pour l'ouverture des offres (suite à la notification de la promesse de principe de la Ministre TELLIER), soit initialement début janvier. La Commune a sollicité une prorogation de 90 jours de ce délai qui désormais court jusqu'au 5 avril 2022. L'accord sur cette prolongation de 90 jours n'a été obtenu qu'après plusieurs démarches et prises de contacts par la Commune.

FP 2.9: « Château Winson – Aménagement du Parc et des abords de la Maison rurale » :

Au stade Projet définitif, le programme des travaux et l'intervention du Développement rural s'évaluent comme suit :

Château Winson - Aménagement du Parc et des abords de la Maison rurale	TOTAL (TFC)	Développement Rural		Autre PS TVAC Espaces verts		COMMUNE	
		Taux	Intervention	Taux	Intervention	Taux	Intervention
Travaux :							
Partie DR à 80,00 % :	329.898,75	80,00%	263.893,40	0,00%	0,00	20,00%	65.973,35
Partie DR à 15,00 % :	752.296,49	15,00%	112.844,47	65,00%	488.992,72	20,00%	150.459,30
Honoraires et frais :							
Partie DR à 80,00 % :	90.750,00	80,00%	72.600,00	0,00%	0,00	20,00%	18.150,00
TOTAL EURO (TFC)	1.172.913,24		449.337,87		488.992,72		234.582,65

Les montants des pouvoirs subsidants, autres que le développement rural, figurent dans le tableau à titre indicatif.

Le coût global est estimé sur base du projet définitif à 1.172.913,24 € tous frais compris.

Le montant global estimé de la subvention est de 449.337,87 €.

Ce projet a fait l'objet d'une convention-faisabilité datée du 06/12/2017 dont le montant de la provision de 18.871,50 € a été engagé sous le n°17/20172 en date du 21/11/2017. Cette provision est complétée par l'engagement pris dans le cadre de la présente convention.

En annexe et faisant partie intégrante de la présente convention figure le programme financier détaillé des travaux.

Fait en double exemplaire à NAMUR, le 13 JAN. 2022

POUR LA COMMUNE :
Le Directeur Général, Le Bourgmestre,

POUR LA REGION WALLONNE :
La Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal
Céline TELLIER

Ce délai devrait être respecté de par l'inscription en urgence du lancement de l'appel d'offres à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du 14 février 2022. En effet, c'est le 22 mars que l'ouverture des offres devrait se dérouler.

4. Rapport annuel sur l'ODR

Classiquement, la première réunion annuelle de la CLDR permet de faire le point sur le rapport annuel relatif à l'ODR. C'est ainsi que sont présentés les points suivants :

a. Rapport d'activités 2021 de la CLDR

Myriam BACHY expose les activités de la CLDR en 2021 en évoquant tout d'abord les 3 réunions plénières de la CLDR et en précisant les points principaux des ordres du jour de ces réunions et la participation y rencontrée.

Sont donc évoquées les réunions du :

- 29 juin 2021 : visite de la Maison rurale, projets en Conventions, remarques sur le rapport annuel 2020, nouvelle Circulaire (2020) et nouveau ROI. 15 membres de la CLDR + 2 AD FRW.
- 28 septembre 2021 : inondations de juillet et révision de l'ordre de priorités, avancées des projets en Conventions et lancement d'un GT Nature. 21 membres de la CLDR + 2 AD FRW.
- 22 novembre 2021 : avis sur l'actualisation de la Fiche-Projet de la Place de Vitriaval, avancées des GT et nouveaux textes en vigueur (2021). 11 membres de la CLDR + 2 AD FRW.

De plus, il est fait mention de :

- L'inauguration officielle de la Maison rurale, le 24 septembre 2021, à laquelle tous les membres de la CLDR étaient conviés.
- La première réunion du GT Nature, le 18 octobre 2021, traitant de l'appel à projets BiodiverCité 2021, des résultats pour la Commune et un brainstorming en vue de l'appel 2022. Y ont participé 7 membres de la CLDR et 3 citoyens/personnes-ressources + 2 AD FRW.

Myriam BACHY fait également savoir que le site Web consacré à l'ODR : <https://www.pcdr-fosses-la-ville.info/> a été actualisé, notamment et surtout la page consacrée à la CLDR qui reprend une série d'informations et une rubrique « Actualités ». Les comptes-rendus des réunions de la CLDR sont désormais accessibles sur ce site, tout comme le calendrier des activités de la CLDR (réunions passées et à venir), ...

Les membres de la CLDR sont alors informés de l'édition d'une *Fiche d'Aménagement Rural* consacrée à la Maison rurale « Espace Jijé », réalisée par le service Assistance Territoire et Patrimoine² de la FRW. Chaque membre reçoit un exemplaire de cette publication se penchant sur l'approche architecturale de ce beau projet. La publication est également accessible en ligne :

https://www.frw.be/uploads/7/8/3/9/78394446/far_17_fosses_la_ville.pdf

b. Etat d'avancement des projets figurant dans le PCDR

² Page Web de cette équipe de la FRW : <https://www.frw.be/atepa.html>

L'état d'avancement des projets est présenté par les agents de la FRW, lot par lot.

Pour le **lot 1** :

1.1	Aménagement d'une Maison Rurale à l'Espace Winson, dans les anciennes granges et annexes	<p><u>Les travaux sont terminés :</u> 07.01.2021 : Le Collège a approuvé le PV de la réception provisoire 21.04.2021 : décompte final par la Commune.</p> <p><u>Règlement d'ordre intérieur (ROI) :</u> Mise en place par la CLDR d'un GT intitulé GT « Gestion de la Maison rurale », qui s'est réuni à 2 reprises : 20.04.2021 : 1^{ère} réunion du GT 18.05.2021 : 2^{ème} réunion du GT</p> <p>29.06.2021 : Passage du ROI en CLDR 19.07.2021 : Passage du ROI en Collège 13.09.2021 : Info au Conseil communal Décembre 2021 : publication dans le bulletin communal.</p> <p><u>Inauguration de l'infrastructure :</u> 23.09.2021 : vernissage expo Jijé 24.09.2021 : inauguration, pour les officiels et la CLDR 25 et 26.09.2021 : week-end inaugural à destination de l'associatif et du grand public.</p>
1.2	Création progressive d'un réseau de voies lentes de mobilité utilitaire entre les villages et vers le Ravel (+installation de panneaux d'informations sur ce réseau dans chaque village)	<p>Inauguration (le 09.07.2021), par le CGT, du 1^{er} circuit vélos accessible aux personnes à besoins spécifiques.</p> <p>Rue Belle Motte : travaux sont terminés depuis octobre au moins. L'aménagement cyclable n'est pas réalisé, faute de prise de décision de la part du SPW. La Ville veut bien la limitation de vitesse à 70 au lieu de 90 km/h pour faciliter ce dossier.</p> <p>4 membres de la CLDR se sont positionnés pour intégrer le GT du SI qui va travailler sur la question des chemins et sentiers.</p>
1.3	Aménagement de la place d'Aisemont, y compris un espace de convivialité	<p>Le budget communal 2022 prévoit un poste pour la sécurisation de la place (en attendant l'aménagement en DR). Cela a été voté. La Commune a déjà reçu des offres de prix (placement de barrières). Les travaux devraient être effectués courant du 1^{er} semestre 2022.</p> <p>Le projet/périmètre d'intervention (pour la sollicitation d'une convention DR) doit être rediscuté en Collège.</p>
1.4	Aménagement de la place de Vitrival, y compris un espace de convivialité	<p><u>Dossier soumis à 2 reprises en CLDR</u> courant 2021 : 28.09.2021 – CLDR plénière ; constat des inondations de juillet et révision de l'ordre de priorités dans les projets à solliciter en Conventions DR. 22.11.2021 – CLDR plénière ; Avis sur l'actualisation de la Fiche-Projet de la Place de Vitrival.</p> <p>Octobre – travail du Service Travaux sur <u>l'actualisation de la Fiche-Projet</u>.</p> <p>23.12.2021 : <u>réunion de coordination</u> pour présenter le projet à conventionner. Décision de report en 2023, vu la nécessité de l'intervention préalable de l'INASEP sur le site.</p>

Pour le **lot 2** :

2.9	Château Winson - Aménagement du Parc et des abords de la Maison rurale	<p>07.09.2021 : promesse de principe du côté des Espaces Verts.</p> <p>13.09.2021 : approbation du dossier Projet et de la convention-réalisation DR par le Conseil communal.</p> <p>16.12.2021 : convention-réalisation DR à l'OJ du GW. Commune en attente de sa notification.</p> <p>29.12.2021 : la Commune a sollicité une prolongation de délais auprès de la Ministre, du Cabinet et du service des Espaces verts.</p>
2.2	Investissement dans les énergies renouvelables pour les bâtiments publics	UREBA exceptionnel obtenu pour les écoles de Vittrival et Le Roux. Les travaux sont programmés pour 2022 et 2023. Dossiers en cours : offres pour divers lots et divers types de travaux.
2.3	Sécurisation des déplacements scolaires et des abords d'écoles	Les travaux d'aménagement du square Chabot sont terminés. Ils sécurisent la sortie des écoles St Feuillen (grâce à la mise à sens unique de voiries), cela améliore bien les choses.
2.5	Sécurisation de la traversée de l'entité (RR922)	Le projet était prévu en plusieurs phases. La 1 ^{ère} phase est terminée, la seconde partie devrait se faire courant 2022 (depuis le rond-point existant vers Sart-Saint-Laurent jusqu'à la pompe à carburants Q8). La demande de permis a été rentrée par le SPW pour le rond-point. Celui-ci n'a hélas pas tenu suffisamment compte de l'environnement, bien que la Ville avait formulé en amont ses remarques sur ce dossier.
2.8	Amélioration de la communication entre la Ville et la population par tous les canaux de communication existants	<p>A pointer : la page FB de la commune qui est bien alimentée (annonces) et réactive.</p> <p>Une nouvelle mouture du bulletin communal devrait arriver début 2022. Il sera structuré différemment et ne sera plus scindé suivant les échevins, mais bien par thématiques.</p>
2.11	Rénovation de la salle de l'Hauventoise en Maison de village et aménagement des abords	Des nouveaux châssis et portes (menuiseries extérieures) ont été installés, en réponse au problème d'insonorisation.

2.14	Aménagement du centre historique de Fosses (voiries, espace public convivial, éclairage, logements, commerces)	<p>Le projet d'aménagement de la plaine de la Rosière (fiche 17 de l'ORU) a été attribué à l'entreprise Nonet.</p> <p>Le marché de service « Mission d'Auteur de projet » pour la transformation de l'ancien Hôtel de ville en un lieu de convivialité et de rassemblement ainsi que l'aménagement des 2 places et accès adjacents a été lancé.</p> <p>Le 28.10.2021 : organisation d'une journée sur la thématique de la RU et des bâtiments à rénover, à la Maison rurale (« Commune envie de projets »).</p> <p>Le chantier du square Chabot est terminé.</p> <p>La fin 2021 a connu le début de la destruction (en cours) de la maison de maître 'Roisin', lieu où va prendre place le projet de construction Houyoux (construction de 2 immeubles à appartements).</p>
2.17	Aménagement d'un espace intergénérationnel (espace de convivialité) sur la place de Sart-Eustache, en impliquant la population dans son entretien	<p>Place du village de Sart-Eustache retenue dans le cadre de l'appel à projet « C'est ma ruralité ». La commune y a installé les jeux.</p> <p>Lien à faire avec la fiche 3.20</p>

Pour le lot 3 :

3.1	Mesures à prendre ou actions à entreprendre en vue d'améliorer la mobilité	<p>Au centre, installation de bacs à fleurs et traçage de bandes cyclables suggérées, pour réaliser des effets de portes, casser la vitesse. Mise en zone 30.</p>
3.2	Mesures à prendre ou actions à entreprendre en vue d'améliorer la sécurité	
3.3	Poursuite de la mise en valeur (par le public et le privé) du petit patrimoine, en communiquant par rapport à cela	<p>19 bénévoles, encadrés par une historienne de l'art, ont recensé près de 450 éléments faisant parti du petit patrimoine populaire.</p> <p>Afin de mettre en valeur ce petit patrimoine, l'OT a décidé de lancer un concours photo et d'organiser une exposition à ReGare (Centre d'Interprétation du patrimoine).</p> <p>Fin 2021, la Commune apprenait que le GW lui octroie une subvention de 360.000 € pour la restauration globale de la chapelle Ste-Brigide.</p>

3.4	Promotion touristique de l'entité communale, par le Syndicat d'Initiative, via une série d'actions	<p>L'IDEF a réalisé plusieurs aménagements pour renforcer l'accès du lac de Bambois aux PMR, avec notamment son 1^{er} Tiralo. Les PMR sont prises en compte et peuvent désormais entrer dans l'eau facilement.</p> <p>Le 18.10.2021, une auberge espagnole a été organisée par le Syndicat d'Initiative à la Maison rurale, en vue de rassembler les différents acteurs économiques et touristiques de Fosses-la-Ville.</p>
3.6	Développement de synergies en vue de favoriser un tourisme « économique »	Voir point 3.4 (rassemblement des différents acteurs économiques)
3.7	Amélioration de la signalétique dans la commune	<p>Des panneaux supplémentaires concernant les points nœuds ont été installés par la Province.</p> <p>Le GT Sentiers du SI prochainement mis en place aura peut-être à traiter de cette thématique.</p>
3.9	Amélioration de la communication citoyenne à la vie culturelle de l'entité	Un article sur la toute nouvelle Maison rurale (lieu dédié à la vie associative) et son ROI ont été publiés dans le bulletin communal de décembre.
3.10	Organisation d'actions dans le domaine de l'environnement et de la propreté	<p>Encadrement de jeunes fossois dans le cadre de l'édition 2021 d'Eté Solidaire.</p> <p>La CLDR a mis en place un GT Nature qui s'est réuni le 18.10.2021, afin de débattre d'actions à mener dans le cadre du prochain appel à projets BiodiverCité.</p> <p>Poursuite de l'installation de bulles à verre enterrées : après le centre-ville, de telles bulles enterrées ont été aménagées à Vitrival (place près de l'église) et à Le Roux (rue Lieutenant Cotelle).</p>
3.13	Mise en œuvre des actions du tableau de bord de la Plateforme interservices (DD) et les évaluer.	La DG a lancé « les vendredis du PST », avec chaque fois un thème de discussion et invitation des services communaux concernés.
3.16	Création de logements à loyers modérés dans les villages	Le CPAS a acheté un bâtiment rue des Remparts afin de créer un logement à loyer modéré et une épicerie sociale.
3.20	Soutien aux initiatives citoyennes	<p>Après plus d'un an d'arrêt, reprise de la « Pause Papote » en octobre 2021 : présence de la Maison de quartier mobile sur le parking des Tanneries un après-midi par semaine.</p> <p>La Maison de quartier mobile est toujours à disposition du monde associatif.</p> <p>Concernant l'initiative des habitants de Sart-Eustache pour réaménager leur place, la commune y a installé les jeux.</p>

Les membres de la CLDR demandent quelques précisions à propos des projets suivants :

- *2.5 - Sécurisation de la traversée de l'entité (RR922)* : il est évoqué toute la difficulté d'œuvrer au mieux au quotidien dans le cadre de ce projet. Les démarches du SPW ne semblent pas toujours guidées par le bon sens, la Commune a à gérer au mieux les sollicitations liées au bon déroulement administratif de ce projet.
- *2.17 - Aménagement d'un espace intergénérationnel (espace de convivialité) sur la place de Sart-Eustache, en impliquant la population dans son entretien* : il est porté à leur connaissance que peu de retours sont connus par rapport à cet aménagement. Un léger souci relatif à la hauteur d'une tour de jeu sera rapidement réglé.

Il est indiqué que la consultation villageoise n'a pas été comprise par tous comme telle ; d'aucuns pensaient faire passer leurs idées sans considération de l'avis d'autrui. La médiation ne fut pas simple, mais un consensus a été trouvé.

Il s'agit désormais d'assurer l'accès aux jeux à toute heure ; actuellement, quand l'école est fermée, le site n'est plus accessible. Contact sera pris avec la Direction de l'école.

- Le PST ayant été évoqué lors de la considération du projet *3.13 - Mise en œuvre des actions du tableau de bord de la Plateforme interservices (DD) et les évaluer*, cet outil de travail est caractérisé de sibyllin par un membre qui regrette de plus que peu de chiffres figurent dans ce document. Il lui est répondu qu'une version améliorée sera bientôt disponible en ligne et que la considération des coûts ne se fera qu'ultérieurement. Il s'agira de l'étape suivant la définition d'objectifs. Ces chiffres, bien utiles, arriveront plus tard. Il est tout d'abord question de faire évoluer l'état d'esprit au sein de la Commune (autant au niveau du staff administratif que dans le chef des élus). Une culture d'entreprise n'est pas aisée à mettre en place, pour tous. Enfin, il est signalé que le travail lié au PST est d'ores et déjà conséquent.

c. Projets à mettre en œuvre (en DR) dans les 2 prochaines années

Comme lors de chaque élaboration du rapport annuel, les membres sont invités à se prononcer sur la programmation des futurs projets à mettre en œuvre avec un financement du DR. Les échanges ayant déjà débuté lors de la considération des places de Vitrival et Aisemont, et sachant que le PCDR ne connaît plus qu'une période de validité de 2 ans, le rapport annuel fera état des choix suivants :

- 1. Place d'Aisemont** (préparation du dossier pour le 15.09.2022)
- 2. Place de Vitrival** (préparation du dossier pour le 15.09.2023 ou au plus tard pour le 20 mars 2024, date de fin de validité du PCDR)

Il y aura lieu de bien y faire apparaître les nombreuses interrogations quant au dossier de la place de Vitrival, tout en gardant espoir pour ce projet. La réponse de l'INASEP et/ou de la SPGE au courrier de la Commune permettra déjà d'y voir un peu plus clair. Si les études peuvent être finalisées avant le début de l'année 2023, il reste une possibilité de concrétisation.

L'an dernier, un troisième projet apparaissait dans la programmation, à savoir la Fiche 1.2. : *Création progressive d'un réseau de voies lentes de mobilité utilitaire entre les villages et vers le Ravel + installation de panneaux d'informations sur ce réseau dans les villages concernés - Phase 1 : boucle à préciser*. La Commune se rendant bien compte des délais approchants, elle propose de concrétiser petit à petit les objectifs de cette fiche-projet par diverses voies.

Dans un premier temps, un GT du SI tentera de répondre en partie aux attentes en priorisant des segments pouvant faire l'objet de financements du CGT. Les souhaits de la CLDR sont à considérer dans le cadre de ces prochains travaux du SI (voir ci-après).

Ensuite, la Commune a pris connaissance via la presse de l'arrivée d'une enveloppe de 930.000 € dans le cadre d'un financement de la Wallonie proposant un Plan d'investissement en faveur de la mobilité active

et de l'intermodalité. Malheureusement, la Commune n'a actuellement aucune information sur le sujet. Cependant, il est raisonnable de penser que la fiche-projet 1.2 du PCDR pourra aider la Commune à élaborer ce Plan d'investissement.

M. MEUTER fait savoir que des financements importants sont prévus au plan quinquennal de la Région pour une liaison de mobilité active entre la gare d'Aisemont et la Basse-Sambre. Il insiste sur toute l'importance d'une telle liaison, faute d'une offre de transports en commun satisfaisante entre Fosses et la Basse Sambre. Techniquement, la meilleure formule est toujours à trouver, mais le dossier est ouvert.

5. Le point sur les GTs

a. GT Nature : programmation de la 2^{ème} réunion

Une deuxième réunion de ce GT sera organisée après le Webinaire de l'UVCW annoncé récemment et programmé le 8 mars. Cela permettra de considérer au mieux les tenants et aboutissants de l'appel à projets *BiodiverCité 2022*.

Un participant profite de ce point pour souligner toute l'importance d'actions en faveur de la nature, indépendamment de l'appel à projets *BiodiverCité*. Selon lui, ce ne sont pas les « peanuts » de la Ministre TELLIER qui vont impacter durablement la protection de la nature à Fosses-la-Ville. Il y a lieu de soumettre une liste d'actions au Collège afin que les élus s'en saisissent.

b. GT du SI : représentants de la CLDR

Comme évoqué lors de la réunion de novembre, le SI ouvre son GT consacré aux chemins et sentiers à des représentants de la CLDR. Faute de réponse de M. COUSIN dont on connaît tout l'intérêt qu'il porte à cette thématique, l'identité des 4 représentants est confirmée en séance.

Ce GT pourra donc prochainement se réunir. Son but ne pourra être la réouverture de l'ensemble des sentiers communaux, situation ingérable pour la Commune en termes d'entretien. C'est la responsable, Madame Valentine DE GRAVE du SI qui coordonnera les travaux du GT.

c. GT Gestion de la Maison rurale : publicité du ROI

Pour que tout fossois (particulier ou association) puisse prendre connaissance du ROI de la Maison rurale, le bulletin communal de décembre reprenait l'intégralité dudit ROI. Le ROI sera prochainement mis en ligne sur le site du Centre culturel (le graphiste travaille à cette implémentation). Il s'agira ensuite d'assurer des accès directs à ce document et de créer des liens depuis le site Web communal (possibilité de réservation des salles) et depuis le site consacré au PCDR.

6. Divers

Les agents profitent de ce point pour rappeler **l'importance de se faire excuser en cas d'impossibilité de participer à une réunion de la CLDR. L'article 7 du nouveau ROI** (cf. nouveau modèle de ROI, approuvé par

le Conseil communal en date du 13 septembre 2021) pourrait effectivement engendrer de petits soucis pour certains. Cet article est rappelé en séance, car il faudra le mettre en œuvre à l'avenir :

- *Le Président interrogera par courrier le(s) membre(s) non excusé (s) et les membres absent(s) excusé(s) à un minimum de trois réunions successives sur leur intention ou non de poursuivre leur mandat. Si aucune réponse n'est adressée au Président dans les 10 jours ouvrables, la démission sera effective*
- *Les membres absents ou excusés sans motif valable à plus de 75% des réunions tenues sur 2 années consécutives seront jugés démissionnaires d'office*

Un participant pose la question de la reconduction du PCDR. Vu la fin de validité du PCDR en mars 2024, on pourrait concevoir **l'élaboration d'un nouveau PCDR** qui reprendrait notamment l'un ou l'autre projet qu'on n'a pas pu mener dans le cadre de la 1^{ère} ODR. Même s'il faut mettre la gomme pour tenter de réaliser la place de Vitrival dans le cadre du 1^{er} PCDR, on pourrait aussi la faire apparaître en priorité dans un 2^{ème} PCDR.

Mme DOUMONT fait connaître **l'initiative de protection des batraciens** (dans le cadre du plan d'optimisation de la biodiversité de l'IDEF) au niveau de la route de Tamines. Pour en assurer un fonctionnement efficace, elle sollicite le bénévolat de toute personne disponible à la rejoindre dans la démarche. Les habitués bénévoles semblent s'essouffler... Concrètement, une participation d'environ 1h le matin et 1h le soir, 1 fois par semaine et durant 1 mois et demi est nécessaire. Pour toute aide ponctuelle, contact peut être pris avec elle. (Attention cependant, il faut avoir plus de 12 ans, la sécurité à cet endroit n'étant pas évidente).

Suite à ces points « divers », M. MOREAU, Président de la CLDR, clôture la réunion et remercie les participants.

Secrétariat de la CLDR :

Fondation Rurale de Wallonie

Equipe Entre-Sambre-et-Meuse

Myriam BACHY et Xavier PAULY

Rue de France, 66

5600 Philippeville

Tél : 071 66 01 90

m.bachy@frw.be ou x.pauly@frw.be

Pour le secrétariat de la CLDR,
Myriam BACHY et Xavier PAULY,
Agents de développement

	Prénom	Nom	Présent(e) - Excusé(e)
1	Nicolas	ASPESLAGH	P
2	Luc	BAUFAY	P
3	Gil	BAUFAY	E
4	Jean-Luc	BENOIT	P
5	Christophe	BERNARD	
6	Jean-Michel	BORNIET	P
7	Augustin	CHAUSSEE	P
8	Maureen	COLASSIN	E
9	Frédérique	COLLIGNON	
10	Bernard	COUSIN	
11	Willy	DARVILLE	P
12	Frédéric	DE VliegHERE	
13	Jean-Pierre	DEFREYNE	
14	Chantal	DEMIL	
15	Johann	DEMILY	
16	Quentin	DENIS	P
17	Romuald	DENIS	
18	Françoise	DOUMONT	P
19	Etienne	DREZE	E
20	Alex	FURNEMONT	Démission à acter
21	Josée	LECHIEN	P
22	Cathy	LEGRAIN	
23	Jean-Marc	LOMMA	E
24	Pierre	MELAN	P
25	Bernard	MEUTER	P
26	Bernard	MICHEL	P
27	Marc	MONTULET	E
28	Frédéric	MOREAU	P
29	Philippe	PASCOTTINI	P
30	Marc	PEPERMANS	P
31	Alain	SERVAIS	E
32	Pablo	VANDERBECQ	
33	Vincent	VIAENE	P
34	Laetitia	WIGGERS	P
FRW	Myriam	BACHY	Présente
FRW	Xavier	PAULY	Présent